



Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.

Dans les Hautes-Alpes, la législature qui s'achève fut notamment marquée par l'apparition dans le paysage de pylônes tous frais et encore bien brillants. Coté politique, de marques d'indifférence en revirements électoraux, les espoirs suscités lors de la campagne de 2012 furent douchés en cours de mandat.

Au delà de nos paysages, ce sont les droits des citoyens que nos députés ont oublié de défendre notamment face à l'inaction du Conseil d'État, ainsi que le « bon sens » économique, qui ferait comprendre à n'importe qui le fait que lorsque les Hautes-Alpes ressembleront aux vallées des Alpes du Nord (TGV, THT, Veni, Vidi, VINCI), le département aura scié la branche du tourisme sur laquelle il est pourtant bien assis, qui le fait vivre et qui structure son économie .

Voilà pourquoi nous vous demandons aujourd'hui de vous engager publiquement sur plusieurs sujets, en répondant à ces questions d'ici au scrutin du premier tour des élections législatives :

1. Si vous êtes élu(e), exigerez-vous rapidement et fermement un jugement impartial de la part du Conseil d'État en réclamant la suspension des travaux dans l'attente ?
2. Dans le cas d'un jugement défavorable à RTE, quelles seront vos exigences, et quels moyens mettrez-vous en œuvre pour rendre possible un nouveau projet sans lignes aériennes pour une vallée exemplaire et pionnière de la transition énergétique ?
3. Afin de redonner de l'avenir au « vivre ensemble », êtes-vous prêt(e) à vous engager pour éviter l'apparition de situations analogues à celle que nous avons connu avec la THT ? (information des citoyens, transparence, concertation, co-construction ; ...).
4. Les Hautes-Alpes sont concernées par de grands enjeux, en lien, pour certains, avec de probables projets d'aménagement (autoroute A51, tunnel sous le Montgenèvre et son corollaire, le TVG, ...).  
Pour sortir définitivement du vingtième siècle nous attendons de la part des candidats de vraies perspectives exigeantes et visionnaires pour le département et ses habitant(e)s, notamment dans les domaines de l'accompagnement à l'économie touristique, dans un contexte de changement climatique, en tenant compte des nouvelles attentes des publics. Êtes-vous prêt(e) à vous investir dans ces domaines, et de quelle manière ?

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant les dossiers juridiques d'opposition à la THT en Haute-Durance, ainsi que sur les solutions techniques existantes pour un enfouissement, moins coûteux sur le long terme pour la société que les lignes aériennes.

Nathalie Barra, Présidente d'Avenir Haute Durance,

Hervé Gasdon, Président de la Société Alpine de Protection de la Nature